

# LE JURA, TERRE D'INDUSTRIE

Le secteur secondaire demeure très représenté dans le dernier-né des cantons suisses. Les entreprises industrielles ne cessent de développer de nouvelles compétences pour trouver de nouveaux débouchés.

**L**e plus jeune canton de Suisse a enregistré la création de plus de 15000 postes de travail durant ces trente dernières années. Leur répartition constitue toutefois une spécificité jurassienne puisque le secteur secondaire représente aujourd'hui encore 37% des emplois. Un chiffre qui est resté stable, contrairement au reste du pays. «Ce secteur a même progressé en termes de nombre d'entreprises: de 1000 en 1975 à 1200 aujourd'hui, se réjouit Jacques Gerber, président du gouvernement jurassien et ministre de l'Economie et de la Santé. Le secondaire trouve des débouchés et se diversifie grâce à un renouvellement technique et à une innovation constante.»

Ainsi, avec le même savoir-faire en microtechnique, des entreprises qui étaient autrefois dépendantes à 70 ou 80% de l'horlogerie ont désormais investi des domaines comme la medtech et l'aérospatiale. C'est notamment le cas de Biwi à Glovelier, de Willemin-Macodel à Delémont ou encore d'Acrotec à Develier.

## LE JURA S'ARRIME À BÂLE

Les autorités jurassiennes se réjouissent également de la création récente du Switzerland Innovation Park Basel Area, en collaboration avec les deux cantons bâlois. L'entité couvre les domaines de la medtech et des biotechnologies ainsi que de la santé numérique et de la transformation industrielle. L'inauguration de l'antenne jurassienne aura lieu prochainement à Delémont. «C'est un énorme défi mais surtout une chance de pouvoir s'arrimer à Bâle, qui possède des pôles de recherche et des réseaux qui font encore défaut dans notre canton, note Jacques Gerber. Il est vrai que le Jura ne peut pas miser sur la présence d'universités ou d'écoles polytechniques.»

Concernant le tertiaire, le Jura doit encore mieux se positionner. Par exemple, le secteur du tourisme et des loisirs, dont les prestataires demeurent trop fragmentés, selon Thierry Bregnard, professeur en développement économique et régional à la Haute Ecole de gestion Arc. L'expert déplore l'absence d'un centre de congrès



Le nouveau site de Kif Parechoc, qui appartient au groupe Acrotec.

attractif pour la région et ses entreprises ainsi que l'insuffisance d'offres touristiques regroupées sous forme de packages forfaitaires ou mutualisées. Il salue dans cet esprit le concept de l'Albergo Diffuso, à Porrentruy, une structure hôtelière novatrice. «Il faut faire en sorte de créer de la valeur localement et de la faire circuler dans la région. Les collectivités publiques ont également une responsabilité dans leurs politiques de dépenses: elles doivent promouvoir en priorité les circuits courts et l'économie locale.»

Reste que le canton de 73000 habitants souffre d'un déficit de main-

d'œuvre important et se montre particulièrement dépendant de son voisin français. Chaque jour, ce sont plus de 8500 frontaliers qui viennent travailler sur le territoire jurassien, indispensables à son bon fonctionnement. Autre défi: le Jura est tributaire de la loi sur l'aménagement du territoire, qui impose des barrières à la construction. «Cette loi paraît très restrictive dans le contexte jurassien, qui n'a pas vécu le développement préalable qu'ont pu vivre d'autres régions, constate Jacques Gerber. Cela rend les conditions-cadres pour les entreprises moins aisées qu'auparavant.»

## LE SECTEUR INDUSTRIEL EN 2049...

«Avec les imprimantes 3D et la valorisation de la proximité, les entreprises seront plus morcelées sur le territoire pour imprimer et produire localement, prévoit Xavier Comtesse. **La production va augmenter mais avec une diminution du nombre de travailleurs puisqu'ils seront remplacés par l'AI et la robotique.**» La part des services va progresser mais l'industrie suisse subsistera, estime pour sa part Vincent Comte, directeur d'Electromag: «**Les processus seront automatisés, utiliseront les énergies renouvelables et des produits respectueux de l'environnement puisque la loi se sera adaptée.**» Une évolution qui passe cependant par la préservation de conditions favorables à la branche. «Nous avons l'un des taux horaires les plus élevés du monde, que nous arrivons à compenser grâce à notre productivité et à la qualité de notre R&D, remarque Anne-Sophie Sperisen, directrice de Solo Swiss. Il faut faire en sorte que les PME ne soient pas assommées avec de nouvelles charges, notamment administratives.»